

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2024

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Céline Chicoine, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Municipalité de L'Ascension pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

Signature Celine Chicoine Date 3 juin 2025

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	31
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	32
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	33
Situation financière par organismes	34
Charges par objets	35
Excédent (déficit) accumulé	36
Avantages sociaux futurs	40

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	47
Analyse des charges consolidées	59

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la
Municipalité de l'Ascension

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION (la « Municipalité ») incluant ses quotes-parts lui revenant dans les partenariats auxquels elle participe (le « groupe »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2024 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette), des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application, à compter du 1^{er} janvier 2023, du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la Municipalité aurait dû procéder à la comptabilisation au 31 décembre 2024, des obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations. La Municipalité, n'ayant pas procédé à l'analyse de ses obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations, aucun montant n'a été comptabilisé à ce titre pour l'administration municipale au rapport financier consolidé.

Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires au niveau des immobilisations, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, à l'amortissement des immobilisations, à la charge de désactualisation et à l'excédent accumulé ou à d'autres postes des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024. À cet égard, les états financiers consolidés dérogent aux normes comptables du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que le groupe inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autre point

Les états financiers consolidés de la MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états financiers consolidés une opinion non modifiée en date du 10 juin 2024.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.
Comptables professionnels agréés



BENJAMIN LAGARDE, CPA auditeur

AMYOT GÉLINAS, s.e.n.c.r.l.

Sainte-Agathe-des-Monts, le 3 juin 2025

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Revenus				
Taxes	1	2 211 416	2 171 914	1 964 109
Compensations tenant lieu de taxes	2	200 539	179 604	179 966
Quotes-parts	3			12 262
Transferts	4	543 976	2 977 908	1 478 700
Services rendus	5	40 589	156 077	60 249
Imposition de droits	6	115 505	88 366	90 723
Amendes et pénalités	7	17 000	9 805	14 118
Revenus de placements de portefeuille	8	3 000	14 823	9 890
Autres revenus d'intérêts	9	10 000	18 855	17 931
Autres revenus	10		(3 314)	16 031
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	3 142 025	5 614 038	3 843 979
Charges				
Administration générale	14	770 605	897 176	734 309
Sécurité publique	15	344 465	415 338	338 786
Transport	16	920 284	1 435 409	1 174 024
Hygiène du milieu	17	323 889	447 286	453 598
Santé et bien-être	18	1 596	2 455	2 673
Aménagement, urbanisme et développement	19	243 198	216 565	221 178
Loisirs et culture	20	341 353	322 329	290 685
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	31 768	71 627	63 580
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	2 977 158	3 808 185	3 278 833
Excédent (déficit) lié aux activités	25	164 867	1 805 853	565 146
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		8 050 702	7 485 556
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		8 050 702	7 485 556
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice				
	29		9 856 555	8 050 702

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	66 322	141 523
Débiteurs (note 5)	2	2 370 019	2 589 231
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	44 780	52 764
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	2 481 121	2 783 518
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	1 429 815	592 862
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	554 141	618 692
Revenus reportés (note 11)	12	91 548	33 813
Dette à long terme (note 12)	13	2 043 587	1 271 696
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15	76 886	92 435
	16	4 195 977	2 609 498
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(1 714 856)	174 020
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	11 452 741	7 808 331
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	3 355	3 355
Stocks de fournitures	20	58 913	61 123
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	56 402	3 873
	23	11 571 411	7 876 682
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	9 856 555	8 050 702
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	9 856 555	8 050 702
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	9 856 555	8 050 702

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Excédent (déficit) lié aux activités	1	164 867	1 805 853	565 146
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	)(	4 306 202)(	1 119 491)
Produit de cession	3		10 911	13 390
Amortissement	4		628 609	495 541
(Gain) perte sur cession	5		22 272	(792)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(3 644 410)	(611 352)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		2 210	(21 360)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(52 529)	44 693
	13		(50 319)	23 333
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			20 706
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	164 867	(1 888 876)	(2 167)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		174 020	176 187
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		174 020	176 187
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(1 714 856)	174 020

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	1	
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :		
Dérivés	2	
Placements de portefeuille	3	
Autres		
▪	4.1	
Montants reclassés dans l'état des résultats		
▪	5.1	
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	6	
Autres éléments du résultat étendu présentés par les entreprises municipales	7	
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	8	

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 805 853	565 146
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	628 609	495 541
Autres			
▪ Gain (perte) sur cession	3.1	22 272	(792)
▪ charge de désactualisation	3.2	3 650	4 652
	4	2 460 384	1 064 547
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	219 212	(623 701)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(207 998)	156 011
Revenus reportés	8	57 735	11 589
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	2 210	(21 360)
Autres actifs non financiers	12	(52 529)	44 693
	13	2 479 014	631 779
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (	4 181 954) (	929 505)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	10 911	13 390
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 (	)	(
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(4 171 043)	(916 115)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19 (	)	(
Remboursement ou cession	20		6 925
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21 (	7 657) (	44 970)
Cession	22	15 641	41 934
	23	7 984	3 889
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	1 082 272	822 407
Remboursement de la dette à long terme	25 (	312 791) (	119 694)
Variation nette des emprunts temporaires	26	836 953	(215 553)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	2 410	(8 391)
Autres			
▪	28.1		
	29	1 608 844	478 769
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	(75 201)	198 322
Solde déjà établi	31	141 523	(56 799)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	141 523	(56 799)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	66 322	141 523

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

1. Statut de l'organisme municipal

La Municipalité est constituée en vertu du Code municipal du Québec.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent le surplus (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23 et l'endettement total net à long terme consolidé présenté à la page S25.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Municipalité excluant les partenariats auxquels elle participe.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la Municipalité dans les actifs, passifs, les revenus et les dépenses, consolidés ligne par ligne, du « Complexe environnemental de la Rouge », partenariat auquel elle participe et de la « Régie de collecte environnementale de la Rouge », partenariat auquel elle participe depuis le 1er janvier 2024.

B) Comptabilité d'exercice

Les revenus et les charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont connus.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers, le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, sur la valeur nette de réalisation des stocks et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation.

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Municipalité consiste à présenter, dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible.

D) Passifs

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Municipalité en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Municipalité comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers consolidés. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

E) Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers de la Municipalité sont normalement employés pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels autres que les éléments incorporels achetés ne sont pas constatés dans les états financiers consolidés de la Municipalité.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, selon la méthode d'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile. Leur coût inclut les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, de développement ou de mise en valeur et, le cas échéant, toute obligation liée à la mise hors service des immobilisations. Les durées de vie utile respectives à compter de leur date de mise en service sont les suivantes :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Infrastructures	15 à 40 ans
Infrastructures - Autres - Portion relative aux OMHS	10 ans
Bâtiments	10 à 40 ans
Véhicules	10 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	5 à 10 ans

Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande.

Les immobilisations en cours de réalisation ne sont amorties qu'à compter du moment où elles sont utilisées pour la production de biens ou la prestation de services.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. La portion de ces propriétés, destinées à être vendues au cours de l'exercice subséquent, est présentée dans les actifs financiers.

Stocks de fourniture

Les stocks de fourniture sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les stocks désuets sont radiés des livres.

F) Revenus

Taxes

Les taxes sont constatées lors du dépôt du rôle de perception initial à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ce rôle. Les taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées à partir de la date de prise d'effet des certificats émis par l'évaluateur.

Compensations tenant lieu de taxes

Les compensations tenant lieu de taxes sont constatées lorsqu'une demande de paiement a été effectuée, sauf pour celles provenant du gouvernement du Québec et de ses entreprises où la constatation survient lorsque les sommes sont encaissées.

Transferts

Les transferts sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés par le cédant et que tous les critères d'admissibilité sont atteints, sauf s'ils sont assortis de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les stipulations relatives à ce passif sont rencontrées.

Services rendus

Les services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Imposition de droits

Les revenus de licences et permis sont constatés au moment de la délivrance du permis au payeur.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date d'inscription du transfert par l'Officier de publicité foncière.

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières. Ces revenus sont reportés et comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Amendes et pénalités

Les revenus liés à l'imposition d'amendes ou de pénalités sont constatés lorsque la Municipalité a le pouvoir de revendiquer ou de prélever les sommes en cause. Lorsque les dispositions législatives ou réglementaires applicables prévoient un délai de contestation ou requièrent une réponse à l'accusation de la part de l'assigné, les revenus ne sont constatés que lorsque ces événements ont eu lieu.

Revenus de placements de portefeuille

Les revenus de placements de portefeuille sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés. Ces revenus comprennent les intérêts sur les dépôts en banque et les placements de portefeuille, s'il y a lieu.

Autres revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Ces revenus comprennent les revenus d'intérêts non associés aux dépôts en banque et aux placements de portefeuille, notamment sur les arriérés de taxes.

Autres revenus

Les revenus rattachés à la cession d'actifs sont comptabilisés comme revenus à la date de l'acte de transfert.

Les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients ou lorsque les services sont rendus.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par le Complexe environnemental de la Rouge et le régime volontaire d'épargne retraite de la Régie de collecte environnementale de la Rouge sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Le poste Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) est établi en vertu de diverses modalités prévues au Manuel de la présentation de l'information financière municipale.

Le poste de DCTP est créé aux fins suivantes :

- Financement à long terme des activités de financement - Autres : Représente le solde de la dette à long terme relative aux activités de fonctionnement. Ce montant est amorti au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes concernées. Ce montant ne fait l'objet d'aucune affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.
- Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations : Le Complexe environnemental de la Rouge a choisi d'affecter aux DCTP l'écart entre l'évaluation initiale de l'obligation et le passif comptabilisé à titre d'activités de fermeture et d'après fermeture des sites d'enfouissement. Cet écart est amorti sur la durée estimative de la fin de la phase d'exploitation du site d'enfouissement déterminée lors de l'évaluation initiale de l'obligation, soit linéairement sur 10 ans et fait l'objet d'une affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales. Le solde du DCTP devra être complètement amorti lors de la fin de la phase d'exploitation du site d'enfouissement.

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les autres créances à recevoir et les placements de portefeuille autres que ceux constitués de fonds communs cotés sur un marché actif et autres actifs financiers, s'il y a lieu, sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, des taxes municipales, les mutations et les amendes et pénalités, sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'emprunt temporaire, les créditeurs et charges à payer, à l'exception des avantages sociaux à payer, des intérêts courus à payer, et des dettes, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Placements de portefeuille

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise.

Pour déterminer s'il existe une moins-value durable, la Municipalité tient notamment compte des facteurs suivants :

- la durée et l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport au coût;
- les jugements d'experts et d'approches fondées sur des modèles tenant compte des conditions économiques actuelles;
- la situation financière et les perspectives de rentabilité propres aux entités émettrices.

Dette à long terme

Les frais d'émission liés aux dettes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt jusqu'à son renouvellement. Le solde non amorti est présenté en déduction de la dette correspondante. Les normes comptables canadiennes pour le secteur public préconisent l'application du taux effectif plutôt que la méthode linéaire. L'amortissement des frais d'émission des dettes selon la méthode du taux effectif n'a pas d'impact important sur les résultats des activités et sur la situation financière.

De plus, la Municipalité a choisi d'inclure dans les montants des versements estimatifs pour les prochains exercices présentés à la note 12, le montant des refinancements dans l'année où ils sont prévus.

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant des comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus, ni des dépenses de fonctionnement.

3. Modification de méthodes comptables

ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Adoption initiale - Chapitre SP 3400 - Revenus

À compter du présent exercice, la Municipalité a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3400 - Revenus, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3400, la Municipalité a analysé ses différentes sources de revenus pour déterminer celles qui sont issues d'opérations qui comportent des obligations de prestations (appelées « opérations avec contrepartie ») de celles issues d'opérations sans obligation de prestation (appelées « opérations sans contrepartie »).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Pour les opérations avec contrepartie, la Municipalité doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou services) sont distincts et doivent par conséquent être traités séparément. Lorsque la Municipalité détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestations pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou services à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Municipalité.

Adoption initiale - Chapitre SP 3160 - Partenariats public-privé

À compter du présent exercice, la Municipalité a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3160 - Partenariats public-privé, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023. Cette norme fournit des indications sur la comptabilisation, l'évaluation et la présentation d'une infrastructure acquise par la Municipalité sous la forme d'un partenariat public-privé (PPP), soit un partenariat entre une entité gouvernementale et le partenaire du secteur privé. Notamment, elle identifie ce qui constitue un élément d'infrastructure réalisé en PPP et précise qu'un actif et un passif doivent être comptabilisés lorsque la Municipalité en obtient le contrôle.

L'adoption de ce chapitre n'a entraîné aucun impact sur les résultats, ni sur la situation financière puisque la Municipalité ne détient pas de partenariats public-privé.

Adoption initiale - Note d'orientation NOSP-8 - Éléments incorporels achetés

À compter du présent exercice, la Municipalité a adopté les exigences de la note d'orientation NOSP-8 - Éléments incorporels achetés, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023. Cette note d'orientation traite de la définition d'un élément incorporel acheté. Dorénavant, la norme indique que ces éléments incorporels achetés doivent être comptabilisés s'ils répondent à la définition d'un actif.

Ce changement n'a entraîné aucun impact sur les états financiers consolidés de la Municipalité puisqu'elle ne détient pas d'éléments incorporels achetés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	78 534	304 337
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	78 534	304 337
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 (	12 212)(	162 814)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	66 322	141 523
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	78 534	248 948
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	144 300	15 607

Note

5. Débiteurs

		2024	2023
Taxes municipales	9	236 624	221 992
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	1 586 782	2 025 574
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	383 116	247 671
Organismes municipaux	13	106 366	21 484
Autres			
▪ Mutations	14.1	36 118	47 610
▪ Autres	14.2	21 013	24 900
	15	2 370 019	2 589 231
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	653 574	726 193
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	653 574	726 193
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	34 409	56 668
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	668 275	602 685
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	781 213	1 268 552
Ministère de la Culture et des Communications	25		
Autres ministères/organismes	26	137 294	154 337
	27	1 586 782	2 025 574

Note

La valeur comptable des débiteurs, excluant les taxes à la consommation, les taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités, est d'un montant de 1 938 959 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les débiteurs, affectés au remboursement de la dette à long terme, encaissables sur plusieurs exercices, portent intérêt au taux de 4,13 % et viennent à échéance en 2033. Les encaissements relatifs à ces débiteurs au cours des prochains exercices sont les suivants :

2025	-	72 619 \$
2026	-	72 619 \$
2027	-	72 619 \$
2028	-	72 619 \$
2029	-	72 619 \$
2030 et plus	-	290 479 \$

6. Prêts

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

7. Placements de portefeuille

		2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34	44 780	52 764
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	35		
Autres placements	36		
	37	44 780	52 764
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38	44 780	52 764
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39		

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Note

	2024	2023
Autres placements affectés (Quote-part de la Municipalité dans les placements de portefeuille du Complexe environnemental de la Rouge)		
Certificats de placement garanti	- \$	5 906 \$
Fonds communs de placement dans des obligations gouvernementales et municipales (cours du marché : 46 434 \$)	44 780 \$	46 858 \$
	44 780 \$	52 764 \$

8. Autres actifs financiers

	2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40	
Autres		
▪	41.1	
	42	

Note**9. Emprunts temporaires**

La Municipalité dispose d'une marge de crédit de fonctionnement d'un montant autorisé de 440 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel et le solde est de 134 639 \$ au 31 décembre 2024.

De plus, dans l'attente de l'encaissement de subventions à recevoir, la Municipalité a contracté des prêts à terme dont le solde totalise 1 295 176 \$ au 31 décembre 2024 et les prêts portent intérêt au taux de 5,45 %.

Le Complexe environnemental de la Rouge dispose d'une marge de crédit de fonctionnement d'un montant maximum autorisé de 250 000 \$ au 31 décembre 2024 portant intérêt au taux préférentiel. À cette date, le solde est inutilisé.

La Régie de collecte environnementale de la Rouge dispose d'une marge de crédit de fonctionnement d'un montant maximum autorisé de 150 000 \$ au 31 décembre 2024 portant intérêt au taux préférentiel. À cette date, le solde est inutilisé.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

10. Crédoeurs et charges à payer

		2024	2023
Fournisseurs	43	422 736	483 233
Salaires et avantages sociaux	44	78 141	32 993
Dépôts et retenues de garantie	45	17 893	57 982
Provision pour contestations d'évaluation	46		
Autres			
▪ Gouvernement du Québec	47.1		1 384
▪ Gouvernement du Canada	47.2		707
▪ Organismes municipaux	47.3		14 074
▪ Intérêts courus	47.4	35 001	26 734
▪ Autres	47.5	370	1 585
	48	554 141	618 692

Note

La valeur comptable des crédoeurs et autres charges à payer, excluant les taxes à la consommation à payer, les avantages sociaux à payer, est d'un montant de 544 677 \$.

11. Revenus reportés

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49	12 738	
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
▪ Fonds régions et ruralité - Volet 4 - Soutien à la vitalisation	54.1	27 253	
▪ Programme soutien à l'action bénévole	54.2		3 750
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	51 557	30 063
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪	62.1		
	63	91 548	33 813

Note

Les montants des rentrées grevées d'affectations d'origine externe s'élèvent à 21 494 \$ (2023 - 11 100 \$) pour le Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels. Les montants constatés à titre de revenus au cours de l'exercice s'élèvent à 0 \$ (2023 - 0 \$).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les paiements de transfert comptabilisés à titre de revenus reportés totalisent 27 253 \$ (2023 - 3 750 \$). Ils sont constitués de sommes reçues des gouvernements ou d'organismes gouvernementaux dans le cadre de différents programmes de subvention se rapportant principalement aux loisirs. Les montants des rentrées grevées d'affectations d'origine externe concernant les paiements de transferts s'élèvent à 27 253 \$ (2023 - 2 750 \$). Les sommes seront constatées à titre de revenus lorsque la Municipalité respectera les stipulations prévues aux ententes ou réalisera les travaux déterminés, selon des échéances établies. Les sommes constatées à titre de revenus au cours de l'exercice s'élèvent à 3 750 \$ (2023 - 2 354 \$).

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2024	2023
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,73	6,23	2028	2044	64	2 051 575	1 282 094
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	2 051 575	1 282 094
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(7 988)	(10 398)
					72	2 043 587	1 271 696

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2025	73		183 703			183 703
2026	74		292 487			292 487
2027	75		200 678			200 678
2028	76		628 456			628 456
2029	77		746 251			746 251
2030 et plus	78					
	79		2 051 575			2 051 575
Intérêts et frais accessoires	80					
	81		2 051 575			2 051 575

Note

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices incluent le montant des refinancements dans l'année où ils sont prévus. Les montants des refinancements par année sont les suivants :

2025 - - \$
2026 - 94 800 \$
2027 - - \$
2028 - 411 300 \$
2029 - 674 800 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

13. Avantages sociaux futurs

	2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	38 701
Autres régimes (REER et autres)	88	1 585
Régimes de retraite des élus municipaux	89	24
	90	40 310
		55 336
		964
		26
		56 326

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**14. Autres passifs**

	2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	76 886
Autres		92 435
▪	93.1	
	94	76 886
		92 435
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	92 435
Passifs engagés	96	(19 199)
Passifs réglés	97	()
Charge de désactualisation ¹	98	3 650
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	4 652
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	76 886
		92 435

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations du Complexe environnemental de la Rouge concernent seulement une décharge contrôlée, soit le Lieu d'enfouissement technique (LET).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture du LET découlent des obligations de l'organisme à voir à la remise en état, à la surveillance et à l'entretien du lieu d'enfouissement, une fois sa durée de vie utile échu. Les cellules d'enfouissement actuellement construites ont une capacité résiduelle de 208 336 mètres cubes (quote-part de la Municipalité : 3 188 mètres cubes). La durée de vie restante estimative de la décharge au 31 décembre 2024 est de 8 ans. L'organisme est autorisé par décret à une capacité maximale d'enfouissement de 1 200 000 mètres cubes (quote-part de la Municipalité : 18 360 mètres cubes) et pourrait éventuellement augmenter sa capacité d'enfouissement de 415 969 mètres cubes (quote-part de la Municipalité : 6 364 mètres cubes) dans une phase d'exploitation future.

Activités de fermeture de la décharge contrôlée - Frais de recouvrement final

Les principales hypothèses utilisées pour cette obligation sont les suivantes :

Taux d'actualisation, incluant l'inflation	2,39 %
Période d'actualisation*	9 ans
Taux d'inflation	2,39 %

* La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période d'un an.

Le montant de l'obligation est engagé dès que les cellules d'enfouissement construites acceptent la mise en décharge sans égard au volume de déchets mis en décharge.

Aucune garantie financière n'est exigée relativement à cette obligation.

Les coûts estimés avant actualisation pour réaliser les activités de mise hors service au 31 décembre 2024 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 32 856 \$.

Le solde de l'obligation au 31 décembre 2024 pour les activités de fermeture est de 32 856 \$.

Activités d'après fermeture de la décharge contrôlée

Les principales hypothèses utilisées pour cette obligation sont les suivantes :

Taux d'actualisation, incluant l'inflation	3,40 %
Période d'actualisation*	38 ans
Taux d'inflation	3,40 %

* La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période de 30 ans.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les activités de maintenance, notamment de la surveillance environnementale, la gestion des eaux de surface et souterraines ainsi que la lixiviation, l'entretien des matériaux tampons et les autres activités sont habituellement nécessaires durant un minimum de trente années suivant la fermeture du site.

Le montant de l'obligation est engagé au fur et à mesure que les cellules d'enfouissement construites acceptent la mise en décharge, donc en fonction du volume de déchets enfouis.

Les coûts estimés avant actualisation pour réaliser les activités de mise hors service au 31 décembre 2024 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 44 030 \$.

Un décret exige que l'organisme constitue une garantie financière pour la gestion des activités d'après fermeture. À cet effet, une fiducie d'utilité sociale a été établie. Le solde de l'encaisse et des placements en fiducie au 31 décembre 2024 est de 45 376 \$.

Le solde de l'obligation au 31 décembre 2024 pour les activités d'après-fermeture est de 44 030 \$.

L'écart entre le solde de l'encaisse et des placements affectés à titre de garantie financière et le solde de l'obligation au 31 décembre 2024, d'un montant de 1 346 \$, est présenté à titre de fonds réserves dans l'excédent accumulé.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	2 005 415			2 005 415
Eaux usées	102	2 704 548			2 704 548
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	5 469 588		2 196	5 467 392
Autres					
▪ cellules d'enfouissement	104.1	222 178		46 147	176 031
▪ autres	104.2	482 900	21 916		504 816
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	1 301 663	3 240 489	2 401	4 539 751
Améliorations locatives	107				
Véhicules	108	1 151 997	1 245 594	1 084	2 396 507
Ameublement et équipement de bureau	109	188 622		590	188 032
Machinerie, outillage et équipement divers	110	585 651	58 642	12 876	631 417
Terrains	111	126 682	1 896	390	128 188
Autres	112				
	113	14 239 244	4 568 537	65 684	18 742 097
Immobilisations en cours	114	817 386	(262 335)	51	555 000
	115	15 056 630	4 306 202	65 735	19 297 097
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	872 011	49 979		921 990
Eaux usées	117	1 465 819	67 614		1 533 433
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	2 472 809	241 522	1 505	2 712 826
Autres					
▪ cellules enfouissement	119.1	106 441	7 067	22 109	91 399
▪ autres	119.2	204 630	20 845		225 475
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	658 318	72 887	202	731 003
Améliorations locatives	122				
Véhicules	123	756 504	145 325	603	901 226
Ameublement et équipement de bureau	124	166 631	6 094	434	172 291
Machinerie, outillage et équipement divers	125	545 136	17 276	7 699	554 713
Autres	126				
	127	7 248 299	628 609	32 552	7 844 356
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	7 808 331			11 452 741
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	()	()	()	()
Valeur comptable nette	131				

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Note

Quote-part de la Municipalité dans les OMHS du Complexe environnemental de la Rouge incluse dans les immobilisations corporelles	Solde au début	Addition	Cession	Total
OMHS - Incluses dans la catégorie « Infrastructures - Autres »				
Coût	18 705 \$	- \$	- \$	18 705 \$
Amortissement cumulé	(1 871)\$	(1 871)\$	- \$	(3 742)\$
Solde à la fin	16 834 \$	(1 871)\$	- \$	14 963 \$

16. Propriétés destinées à la revente

	2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132	
Immeubles industriels municipaux	133	
Autres	134	3 355
	135	3 355
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	3 355

Note**17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT				
▪	138.1			
	139			
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
▪	140.1			
	141			
VALEUR COMPTABLE NETTE	142			

Note**18. Autres actifs non financiers**

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Frais payés d'avance			
▪ Assurances et autres	143.1	56 402	3 873
Autres			
▪	144.1		
	145	56 402	3 873

Note**19. Obligations contractuelles**

La Municipalité s'est engagée par baux et par contrats auprès de certains fournisseurs. Le solde des engagements suivant ces baux et contrats s'établit à 57 538 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2025 - 33 568 \$
 2026 - 11 150 \$
 2027 - 11 150 \$
 2028 - 1 670 \$

Le Complexe environnemental de la Rouge s'est engagé par contrats auprès de certains fournisseurs. Le solde de la part de la Municipalité dans ces engagements suivant ces contrats s'établit à 26 232 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2025 - 18 311 \$
 2026 - 3 245 \$
 2027 - 2 349 \$
 2028 - 2 327 \$

20. Droits contractuels

Le Complexe environnemental de la Rouge a conclu des ententes avec une société pour la vente de crédits compensatoires en lien avec les biogaz générés sur le lieu d'enfouissement technique (LET) et le lieu d'enfouissement sanitaire (LES). Ces ententes sont valides jusqu'au 31 décembre 2027. La part des revenus estimés à la Municipalité en lien avec ses ententes pour les trois prochains exercices sont les suivants :

2025 - 8 599 \$
 2026 - 7 727 \$
 2027 - 6 946 \$

21. Passifs éventuels

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
Emprunts temporaires			
▪	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
▪	148.1		
	149		
	150		

S.O.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

Une mise en demeure a été intentée contre la Municipalité dans le cadre d'un litige. Au moment de la mise au point définitive des états financiers consolidés, il est impossible de prévoir l'issue de ce dossier et aucun montant n'a été réclamé à la Municipalité à ce jour. Aucune provision n'a été constatée aux états financiers consolidés au 31 décembre 2024.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

Au cours de l'exercice, en plus des acquisitions d'immobilisations corporelles présentées dans les activités d'investissement, la Municipalité a acquis des immobilisations corporelles, au montant de 290 625 \$, présentées dans les créditeurs et charges à payer au 31 décembre 2024 (2023 - 166 377 \$).

24. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

25. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par la Municipalité et des budgets adoptés par les partenariats auxquels elle participe, compte tenu de l'élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par la Municipalité est également présentée dans les informations sectorielles.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

26. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Municipalité est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Municipalité sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, aux prêts et aux placements de portefeuille.

L'exposition maximale de la Municipalité au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs, autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit puisque la Municipalité évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Municipalité ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Municipalité croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La balance chronologique des débiteurs, excluant les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir et les subventions à recevoir, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre, est composée de comptes non en souffrance de 117 167 \$ (2023 - 34 648 \$).

La Municipalité est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Placements de portefeuille

La Municipalité atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissement et de placement établies dans le cadre des limites imposées par les lois municipales, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Elle s'assure notamment d'évaluer régulièrement la cote de crédit de ses contreparties et d'investir majoritairement dans des titres émis par des institutions financières réputées ou par des gouvernements fédéral, provinciaux ou municipaux.

Lorsqu'un placement de portefeuille subit une baisse de valeur durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value, laquelle est imputée aux charges de l'exercice. La Municipalité considère que la qualité de crédit des placements de portefeuille qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est adéquate.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Municipalité éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Municipalité gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Municipalité établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

31 décembre 2024	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	1 429 815 \$	- \$	- \$	- \$	1 429 815 \$
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	544 677 \$	- \$	- \$	- \$	544 677 \$
Dette à long terme	183 703 \$	493 165 \$	1 374 707 \$	- \$	2 051 575 \$
	<u>2 158 195 \$</u>	<u>493 165 \$</u>	<u>1 374 707 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>4 026 067 \$</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

31 décembre 2023	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunt temporaire	592 862 \$	- \$	- \$	- \$	592 862 \$
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	598 760 \$	- \$	- \$	- \$	598 760 \$
Dette à long terme	159 131 \$	376 245 \$	729 898 \$	16 820 \$	1 282 094 \$
	<u>1 350 753 \$</u>	<u>376 245 \$</u>	<u>729 898 \$</u>	<u>16 820 \$</u>	<u>2 473 716 \$</u>

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Municipalité est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers, ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers, varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Municipalité à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les prêts, les placements de portefeuille et la dette à long terme. Les instruments financiers à taux variable sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les emprunts temporaires.

Considérant que la Municipalité comptabilise ses instruments financiers à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que la Municipalité prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu. Pour les instruments financiers à taux variable, chaque fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur leur solde en fin d'exercice ferait augmenter ou diminuer l'excédent annuel lié aux activités de 2024 d'un montant de 13 635 \$.

27. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024		Réalisations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats
						Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	1 964 109	2 211 416	2 171 914		2 171 914
Compensations tenant lieu de taxes	2	179 966	200 539	179 604		179 604
Quotes-parts	3					183 420
Transferts	4	604 529	543 976	780 712		224
Services rendus	5	48 897	40 589	129 966		26 111
Imposition de droits	6	90 723	115 505	88 366		
Amendes et pénalités	7	14 118	17 000	9 805		
Revenus de placements de portefeuille	8	5 240	3 000	10 424		4 399
Autres revenus d'intérêts	9	17 928	10 000	18 768		87
Autres revenus	10	1 590		12 252		(15 566)
Effet net des opérations de restructuration	11					(3 314)
	12	2 927 100	3 142 025	3 401 811		198 675
Investissement						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15	871 828		2 196 972		
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17					
Autres	18					
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21	871 828		2 196 972		
	22	3 798 928	3 142 025	5 598 783		198 675
Charges						
Administration générale	23	710 265	770 605	879 572	17 604	897 176
Sécurité publique	24	319 905	344 465	327 912	87 426	415 338
Transport	25	886 749	920 284	1 121 518	313 891	1 435 409
Hygiène du milieu	26	295 139	323 889	345 358	120 164	165 184
Santé et bien-être	27	2 051	1 596	1 795	660	2 455
Aménagement, urbanisme et développement	28	216 667	243 198	213 174	3 391	216 565
Loisirs et culture	29	259 178	341 353	290 142	32 187	322 329
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	59 209	31 768	64 721		6 906
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	478 996		575 323 (	575 323)	
	34	3 228 159	2 977 158	3 819 515		172 090
Excédent (déficit) lié aux activités	35	570 769	164 867	1 779 268		26 585

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024		Réalisations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Excédent (déficit) lié aux activités	1	570 769	164 867	1 779 268	26 585	1 805 853
Moins : revenus d'investissement	2	(871 828)	()	(2 196 972)	()	(2 196 972)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(301 059)	164 867	(417 704)	26 585	(391 119)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	478 996		575 323	53 286	628 609
Produit de cession	5	12 714		9 924	987	10 911
(Gain) perte sur cession	6	(116)		(9 924)	32 196	22 272
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	491 594		575 323	86 469	661 792
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12					
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15					
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16					
Remboursement de la dette à long terme	17	(82 600)	(147 100)	(90 607)	(21 390)	(111 997)
	18	(82 600)	(147 100)	(90 607)	(21 390)	(111 997)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(75 392)	(17 767)	(441 001)	(1 110)	(442 111)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	12 440			793	793
Excédent de fonctionnement affecté	21	84 541			7 387	7 387
Réserves financières et fonds réservés	22	(8 734)		(16 654)	(2 634)	(19 288)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23				(2 864)	(2 864)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	12 855	(17 767)	(457 655)	1 572	(456 083)
	26	421 849	(164 867)	27 061	66 651	93 712
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	120 790		(390 643)	93 236	(297 407)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023		Réalisations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	871 828	2 196 972		2 196 972
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (	20 541)(	)(	)(	)(
Sécurité publique	3 (	365 907)(	2 284 540)(	)(	2 284 540)
Transport	4 (	341 455)(	1 417 673)(	)(	1 417 673)
Hygiène du milieu	5 (	252 362)(	428 521)(	172 663)(	601 184)
Santé et bien-être	6 (	63 046)(	600)(	)(	600)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	29 105)(	)(	)(	)(
Loisirs et culture	8 (	)(	2 205)(	)(	2 205)
Réseau d'électricité	9 (	)(	)(	)(	)(
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)(	)(	)(	)(
	11 (	1 072 416)(	4 133 539)(	172 663)(	4 306 202)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 (	)(	)(	)(	)(
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 (	)(	)(	)(	)(
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	80 607	822 500	115 472	937 972
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	75 392	441 001	1 110	442 111
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	43 046	84 975	1 084	86 059
Excédent de fonctionnement affecté	17				
Réserves financières et fonds réservés	18	48 601	210 425	2 414	212 839
	19	167 039	736 401	4 608	741 009
	20	(824 770)	(2 574 638)	(52 583)	(2 627 221)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	47 058	(377 666)	(52 583)	(430 249)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2023		2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	85 501	(12 212)	78 534	66 322
Débiteurs (note 5)	2	2 572 967	2 352 629	17 390	2 370 019
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4			44 780	44 780
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	2 658 468	2 340 417	140 704	2 481 121
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10	592 862	1 429 815		1 429 815
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	593 182	532 156	21 985	554 141
Revenus reportés (note 11)	12	33 813	91 548		91 548
Dette à long terme (note 12)	13	1 168 437	1 845 987	197 600	2 043 587
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14				
Autres passifs (note 14)	15			76 886	76 886
	16	2 388 294	3 899 506	296 471	4 195 977
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	270 174	(1 559 089)	(155 767)	(1 714 856)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	7 568 668	11 126 884	325 857	11 452 741
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	3 355	3 355		3 355
Stocks de fournitures	20	61 123	58 913		58 913
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	3 873	56 402		56 402
	23	7 637 019	11 245 554	325 857	11 571 411
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	690 536	214 921	19 783	234 704
Excédent de fonctionnement affecté	25			15 266	15 266
Réserves financières et fonds réservés	26	248 314	54 545	22 123	76 668
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27 (	) (	) (	29 490) (	29 490)
Financement des investissements en cours	28	(151 673)	(529 340)		(529 340)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	7 120 016	9 946 339	142 408	10 088 747
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	7 907 193	9 686 465	170 090	9 856 555
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	1 048 778	1 046 585	1 097 405	907 459
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	204 392	204 513	214 546	198 633
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	1 354 243	1 483 779	1 506 172	1 378 592
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	29 768	54 098	61 004	34 743
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11				
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	2 000	10 623	10 623	28 837
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	259 827	359 423	190 985	152 650
Transferts	15				
Autres	16	26 650	33 168	34 038	29 784
Autres					
Transferts	17				
Autres	18	37 500	18 218	27 201	27 126
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19		575 323	628 609	495 541
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪ Créances douteuses (recouvrement)	21.1	10 000	(16 845)	(16 845)	16 714
▪ Charge de désactualisation	21.2			3 650	4 652
▪ Autres	21.3	4 000	50 630	50 797	4 102
	22	2 977 158	3 819 515	3 808 185	3 278 833

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	234 704	695 337
Excédent de fonctionnement affecté	2	15 266	9 746
Réserves financières et fonds réservés	3	76 668	262 753
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	29 490)(	41 276)
Financement des investissements en cours	5	(529 340)	(151 673)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	10 088 747	7 275 815
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	9 856 555	8 050 702
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	214 921	690 536
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	19 783	4 801
	11	234 704	695 337
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪	12.1		
	13		
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Complexe environnemental de la Rouge	14.1	10 482	9 746
▪ Régie de collecte environnemental de la Rouge	14.2	4 784	
	15	15 266	9 746
	16	15 266	9 746

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪	17.1		
	18		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪ Complexe environnemental de la Rouge	19.1	4 749	2 905
	20	4 749	2 905
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	21	47 545	241 314
Organismes contrôlés et partenariats	22	6 119	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	23		
Organismes contrôlés et partenariats	24	9 909	10 071
Montant non réservé			
Administration municipale	25		
Organismes contrôlés et partenariats	26		
Fonds local d'investissement	27		
Fonds local de solidarité	28		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	7 000	7 000
Autres			
▪ Complexe environnemental de la Rouge - Coûts post-fermeture LET	30.1	1 346	1 463
	31	71 919	259 848
	32	76 668	262 753

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 (	)(	)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 (	)(	)
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (	)(	)
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 (	)(	)
Autres	37 (	)(	)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 (	)(	)
	39 (	)(	)
Assainissement des sites contaminés	40 (	)(	)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 (	14 964)(	21 248)
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 (	)(	)
Autres			
▪	43.1 (	)(	)
	44 (	14 964)(	21 248)
Autres mesures d'allègement fiscal			
Mesures relatives à la TVQ			
Utilisation du fonds général	45 (	)(	)
Utilisation du fonds de roulement	46 (	)(	)
Mesures relatives à la COVID-19			
Utilisation du fonds général	47 (	)(	)
Utilisation du fonds de roulement	48 (	)(	)
Autres			
▪	49.1 (	)(	)
	50 (	)(	)
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure relative à la TVQ	51 (	)(	)
Mesure relative à la COVID-19	52 (	)(	)
Frais d'émission de la dette à long terme	53 (	)(	)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 (	)(	)
Autres			
▪ CER -Solde dette à long terme relative aux activités de fonctionnement	55.1 (	14 526)(	20 028)
	56 (	14 526)(	20 028)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	57		
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58		
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59		
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60		
Autres			
▪	61.1		
	62		
	63 (	29 490)(	41 276)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	64		
Investissements à financer	65 (	529 340)(	151 673)
	66	(529 340)	(151 673)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67	11 452 741	7 808 331
Propriétés destinées à la revente	68	3 355	3 355
Prêts	69		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71		
	72	11 456 096	7 811 686
Ajustements aux éléments d'actif	73		
	74	11 456 096	7 811 686
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	75 (	2 043 587)(	1 271 696)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 (	7 988)(	10 398)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77	669 700	726 193
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78	14 526	20 030
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79		
	80 (	1 367 349)(	535 871)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 (	)	)
	82 (	1 367 349)(	535 871)
	83	10 088 747	7 275 815

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3	
Charge de l'exercice	4 ()	()
Cotisations versées par l'employeur	5	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 ()	()
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	
Provision pour moins-value	12 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 ()	()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ()	()
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20	
Cotisations salariales des employés	21 ()	()
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ()	()
	23	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	
Rendement espéré des actifs	32 ()	()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	
Charge de l'exercice	34	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36	() ()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	
Prestations versées au cours de l'exercice	39	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	
DMERCA du nouveau volet	45	
DMERCA de l'ancien volet	46	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	% %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	% %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	% %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	% %
Autres hypothèses économiques		
▪	52.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 () ()	
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 () ()	
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 () ()	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 () ()	
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 () ()	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73	() ()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres		
▪	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	
Rendement espéré des actifs	84	() ()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	
Charge de l'exercice	86	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice		
(si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	% %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	% %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	% %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	% %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	% %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	% %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques		
▪	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 1

Description des régimes et autres renseignements

La municipalité participe à un régime de retraite à cotisation déterminées. La municipalité possède une convention collective qui spécifie que l'employé a droit à un régime de retraite qui est établi à 8% du salaire brut après avoir fait 700 heures de service continue et que cette charge est payable par la municipalité pour un service courant et non pour des services passés.

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109	38 701	55 336
	110	38 701	55 336

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 2

Description des régimes et autres renseignements

REER collectif pour les employés du complexe environnementale de la Rouge et de la Régie de collecte environnementale de la Rouge.

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	1 585	964
Autres régimes	115		
	116	1 585	964

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	6	7

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM) pour les élus du complexe environnemental de la Rouge. Ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2024	2023
Cotisations des élus au RREM	118	7	8
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	24	26
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	24	26

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	1 443 809	1 443 809	1 269 218
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	19 746	19 746	19 721
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	1 463 555	1 463 555	1 288 939
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	35 096	35 096	24 605
Égout	13	29 120	29 120	31 406
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	157 232	157 232	172 370
Autres				
▪ Sécurité publique et SQ	16.1	331 276	331 276	292 879
▪ Matières résiduelles - roulottes	16.2	6 474	6 474	7 320
Centres d'urgence 9-1-1	17	6 395	6 395	5 568
Service de la dette	18	75 402	75 402	74 667
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20	67 364	67 364	66 355
Activités d'investissement	21			
	22	708 359	708 359	675 170
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	708 359	708 359	675 170
	27	2 171 914	2 171 914	1 964 109

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	1 072	1 072	990
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30	158 360	158 360	158 360
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31			
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	20 172	20 172	18 466
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	179 604	179 604	177 816
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36			382
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			1 768
Taxes d'affaires	38			
	39			2 150
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	179 604	179 604	179 966

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47	7 499	7 499	
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49			
Autres	50			
Sécurité civile	51			
Autres	52			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	53	471 207	471 207	353 080
Enlèvement de la neige	54	145 292	145 292	147 736
Autres	55			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	56			
Transport adapté	57			
Transport scolaire	58			
Autres	59			
Transport aérien	60			
Transport par eau	61			
Autres	62			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63			
Réseau de distribution de l'eau potable	64			
Traitement des eaux usées	65			
Réseaux d'égout	66			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	67	14 606	14 830	13 095
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	68			
Tri et conditionnement	69			
Autres	70			107
Autres	71			
Cours d'eau	72			
Protection de l'environnement	73			
Autres	74			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations		Réalisations	Réalisations
TRANSFERTS (suite)	2024		2024	2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	75			
Autres	76			
Sécurité du revenu	77			
Autres	78	2 625	2 625	
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	79			
Rénovation urbaine	80			
Promotion et développement économique	81			
Autres	82			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	83	5 636	5 636	4 985
Activités culturelles				
Bibliothèques	84			
Autres	85			
Réseau d'électricité	86			
	87	646 865	647 089	519 003

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	88			
Sécurité publique				
Police	89			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	90			
Autres	91	866 034	866 034	262 297
Sécurité civile	92			
Autres	93			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	94	886 798	886 798	353 967
Enlèvement de la neige	95			
Autres	96			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	97			
Transport adapté	98			
Transport scolaire	99			
Autres	100			
Transport aérien	101			
Transport par eau	102			
Autres	103			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104	21 504	21 504	238 337
Réseau de distribution de l'eau potable	105			
Traitement des eaux usées	106			
Réseaux d'égout	107	420 429	420 429	17 227
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	108			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	109			
Tri et conditionnement	110			
Autres	111			
Autres	112			2 236
Cours d'eau	113			
Protection de l'environnement	114			
Autres	115			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations		Réalisations	Réalisations
TRANSFERTS (suite)	2024		2024	2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	116			
Autres	117			
Sécurité du revenu	118			
Autres	119			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	120			
Rénovation urbaine	121			
Promotion et développement économique	122			
Autres	123			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	124	2 207	2 207	
Activités culturelles				
Bibliothèques	125			
Autres	126			
Réseau d'électricité	127			
	128	2 196 972	2 196 972	874 064

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023	
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129			
Péréquation	130			
Neutralité	131			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133	82 893	82 893	69 558
Fonds de développement des territoires	134			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	50 954	50 954	16 075
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137			
Autres	138			
	139	133 847	133 847	85 633
TOTAL DES TRANSFERTS	140	2 977 684	2 977 908	1 478 700

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
	Greffe et application de la loi	141		
	Évaluation	142		
	Autres	143		
		144		
Sécurité publique				
	Police	145		
	Sécurité incendie			
	Premiers répondants	146		
	Autres	147	2 504	4 220
	Sécurité civile	148		
	Autres	149		
		150	2 504	4 220
Transport				
	Réseau routier			
	Voirie municipale	151	92 449	92 449
	Enlèvement de la neige	152		
	Autres	153		
	Transport collectif	154		
	Autres	155		
		156	92 449	92 449
Hygiène du milieu				
	Eau et égout			
	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157		
	Réseau de distribution de l'eau potable	158		
	Traitement des eaux usées	159		
	Réseaux d'égout	160		
	Matières résiduelles			
	Déchets domestiques et assimilés	161	1 843	
	Matières recyclables			
	Collecte sélective			
	Collecte et transport	162	14 598	
	Tri et conditionnement	163		
	Autres	164		
	Autres	165	1 005	589
	Cours d'eau	166		
	Protection de l'environnement	167		
	Autres	168		
		169	17 446	589

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)			
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)			
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	170		
Autres	171		
Autres	172		
	173		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	174		
Rénovation urbaine	175		
Promotion et développement économique	176		
Autres	177		
	178		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	179		
Activités culturelles			
Bibliothèques	180		
Autres	181		
	182		
Réseau d'électricité	183		
	184	94 953	112 399
			4 809

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
	Greffe et application de la loi	185		
	Évaluation	186		
	Autres	187	5 785	3 057
		188	5 785	3 057
Sécurité publique				
	Police	189		
	Sécurité incendie			
	Premiers répondants	190		
	Autres	191	13 111	27 508
	Sécurité civile	192		
	Autres	193		
		194	13 111	27 508
Transport				
	Réseau routier			
	Voirie municipale	195		
	Enlèvement de la neige	196		
	Autres	197		3 286
	Transport collectif			
	Transport en commun			
	Transport régulier	198		
	Transport adapté	199		
	Transport scolaire	200		
	Autres	201		
	Autres	202		
		203		3 286
Hygiène du milieu				
	Eau et égout			
	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	204		
	Réseau de distribution de l'eau potable	205		
	Traitement des eaux usées	206		
	Réseaux d'égout	207		
	Matières résiduelles			
	Déchets domestiques et assimilés	208	4 413	5 146
	Matières recyclables	209	4 252	5 617
	Autres	210		
	Cours d'eau	211		
	Protection de l'environnement	212		
	Autres	213		
		214	8 665	10 763

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations		Réalisations	Réalisations
SERVICES RENDUS (suite)	2024		2024	2023
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	215			
Autres	216			
Sécurité du revenu	217			
Autres	218	800	800	1 100
	219	800	800	1 100
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	220			
Rénovation urbaine	221			
Promotion et développement économique	222			
Autres	223			
	224			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	225	15 317	15 317	9 726
Activités culturelles				
Bibliothèques	226			
Autres	227			
	228	15 317	15 317	9 726
Réseau d'électricité	229			
	230	35 013	43 678	55 440
TOTAL DES SERVICES RENDUS	231	129 966	156 077	60 249

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	232	15 350	15 350	13 095
Droits de mutation immobilière	233	73 016	73 016	77 628
Droits sur les carrières et sablières	234			
Autres	235			
	236	88 366	88 366	90 723
AMENDES ET PÉNALITÉS	237	9 805	9 805	14 118
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	238	10 424	14 823	9 890
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	239	18 768	18 855	17 931
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240	9 924	(22 272)	792
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243			
Contributions des promoteurs	244			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246			
Autres contributions	247			
Redevances réglementaires	248			
Autres	249	2 328	18 958	15 239
	250	12 252	(3 314)	16 031
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	251			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	127 175		127 175	127 175	113 635
Greffé et application de la loi	2					
Gestion financière et administrative	3	632 862	17 604	650 466	650 466	543 529
Évaluation	4	49 861		49 861	49 861	33 544
Gestion du personnel	5					
Autres						
▪ Autres	6.1	69 674		69 674	69 674	43 601
	7	879 572	17 604	897 176	897 176	734 309
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8	129 494		129 494	129 494	122 253
Sécurité incendie						
Premiers répondants	9					
Autres	10	189 399	87 002	276 401	276 401	203 165
Sécurité civile	11	7 134	424	7 558	7 558	8 485
Autres	12	1 885		1 885	1 885	4 883
	13	327 912	87 426	415 338	415 338	338 786
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	773 105	296 202	1 069 307	1 069 307	778 594
Enlèvement de la neige	15	329 934	17 689	347 623	347 623	381 051
Éclairage des rues	16	11 441		11 441	11 441	9 441
Circulation et stationnement	17					
Transport collectif						
Transport en commun	18	7 038		7 038	7 038	4 938
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21					
	22	1 121 518	313 891	1 435 409	1 435 409	1 174 024

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité	Administration municipale			Données consolidées		
	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023	
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	37 661	49 979	87 640	67 784	
Réseau de distribution de l'eau potable	24	13 500		13 500	15 669	
Traitement des eaux usées	25	19 893	68 065	87 958	85 336	
Réseaux d'égout	26	2 163		2 163	4 977	
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	52 107		74 192	48 271	
Élimination	28	39 796		48 529	65 101	
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	73 176		65 500	54 613	
Tri et conditionnement	30	30 321	1 751	10 683	16 691	
Matières organiques						
Collecte et transport	31	52 259		26 134	35 028	
Traitement	32			4 133	7 330	
Matériaux secs	33	15 202		17 205	42 671	
Autres	34				5 848	
Plan de gestion	35				64	
Autres	36					
Cours d'eau	37	1 669	369	2 038	1 002	
Protection de l'environnement	38	7 611		7 611	3 213	
Autres	39					
	40	345 358	120 164	447 286	453 598	
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Habitation						
Logement social	41					
Autres	42					
Sécurité du revenu	43					
Autres	44	1 795	660	2 455	2 673	
	45	1 795	660	2 455	2 673	

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023	
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	46	126 115	3 391	129 506	129 506	142 725
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	47					
Autres biens	48					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	49	17 507		17 507	17 507	10 383
Tourisme	50	2 433		2 433	2 433	1 714
Autres	51	630		630	630	
Autres	52	66 489		66 489	66 489	66 356
	53	213 174	3 391	216 565	216 565	221 178
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	54	104 708	3 651	108 359	108 359	12 677
Patinoires intérieures et extérieures	55	8 164	2 739	10 903	10 903	11 311
Piscines, plages et ports de plaisance	56	1 301		1 301	1 301	1 413
Parcs et terrains de jeux	57	36 814	12 828	49 642	49 642	33 534
Parcs régionaux	58					
Expositions et foires	59					
Autres	60	39 895		39 895	39 895	78 748
	61	190 882	19 218	210 100	210 100	137 683
Activités culturelles						
Centres communautaires	62	23 890		23 890	23 890	63 969
Bibliothèques	63	74 940	12 969	87 909	87 909	88 670
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	64					
Autres ressources du patrimoine	65					
Autres	66	430		430	430	363
	67	99 260	12 969	112 229	112 229	153 002
	68	290 142	32 187	322 329	322 329	290 685

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	70	51 948		51 948	58 726	32 385
Autres frais	71	2 150		2 150	2 278	2 358
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	72					
Autres	73	10 623		10 623	10 623	28 837
	74	64 721		64 721	71 627	63 580
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76	575 323 (	575 323)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1			
Usines de traitement de l'eau potable	2	21 504	21 504	213 716
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	402 503	402 503	32 294
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			23 609
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	24 350	24 350	107 164
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8			
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10			
Autres infrastructures	11		21 916	436
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	2 527 724	2 529 797	590 478
Édifices communautaires et récréatifs	14			73 135
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	1 133 021	1 245 594	49 381
Ameublement et équipement de bureau	18			10 765
Machinerie, outillage et équipement divers	19	24 437	58 642	18 144
Terrains	20		1 896	369
Autres	21			
	22	4 133 539	4 306 202	1 119 491

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1			
Usines de traitement de l'eau potable	2	21 504	21 504	213 716
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	402 503	402 503	32 294
Autres infrastructures	5	24 350	46 266	131 209
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10			
Autres immobilisations corporelles	11	3 685 182	3 835 929	742 272
	12	4 133 539	4 306 202	1 119 491

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	76 575		21 961	54 614
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	479 326	937 972	90 037	1 327 261
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	555 901	937 972	111 998	1 381 875
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	726 193		72 619	653 574
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	726 193		72 619	653 574
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14			(16 126)	16 126
	15	726 193		56 493	669 700
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	726 193		56 493	669 700
	19	1 282 094	937 972	168 491	2 051 575
Dette en cours de refinancement	20 (	)		(	)
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	1 282 094	937 972	168 491	2 051 575

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ

AU 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	1 853 600
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	529 340
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	653 574
Autres montants	9	16 126
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	1 713 240
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	168 917
Endettement net à long terme	14	1 882 157
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	836 531
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	2 718 688
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	2 718 688
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Administration générale				
Greffes et application de la loi	1			
Évaluation	2	49 861	49 861	33 544
Autres	3	31 716	31 716	24 558
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5	1 556	1 556	832
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	565	565	408
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	168 460	22	
Cours d'eau	13	1 669	1 669	633
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Habitation	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	21 524	21 524	13 525
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	14 945	14 945	10 383
Autres	21	68 276	68 276	68 070
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	421	421	334
Activités culturelles	23	430	430	363
Réseau d'électricité	24			
	25	359 423	190 985	152 650

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	4 060 558	1 072 416
Frais de financement	4	72 981	
Autres	5		
	6	4 133 539	1 072 416

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	2,01	40,00	4 181,00	162 820	35 023	197 843
Professionnels	2						
Cols blancs	3	4,98	35,00	9 055,00	297 927	69 017	366 944
Cols bleus	4	7,92	40,00	16 468,00	450 892	88 450	539 342
Policiers	5						
Pompiers	6	5,30	5,75	1 585,00	35 684	7 641	43 325
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	20,21		31 289,00	947 323	200 131	1 147 454
Élus	9	7,00			99 262	4 382	103 644
	10	27,21			1 046 585	204 513	1 251 098

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2		6 572	14 932		21 504
Réseau de distribution de l'eau potable	3					
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5		128 469	291 960		420 429
Autres	6	780 712	1 752 515	2 524		2 535 751
	7	780 712	1 887 556	309 416		2 977 684

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	10 623	30 919
	4	10 623	30 919
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	3 660	1 629
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10	3 660	1 629
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	44 613	21 598
Enlèvement de la neige	12	3 415	2 858
Autres	13		
Transport collectif	14		
Autres	15		
	16	48 028	24 456
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	2 410	2 205
Réseau de distribution de l'eau potable	18		
Traitement des eaux usées	19		
Réseaux d'égout	20		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25		
Autres	26		
	27	2 410	2 205
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33		
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35		
Autres	36		
	37		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38		
Activités culturelles			
Bibliothèques	39		
Autres	40		
	41		
Réseau d'électricité			
	42		
	43	64 721	59 209

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Jacques Allard	1.1	Maire	20 950	10 400		
Yves Leduc	1.2	Conseiller	6 968	3 484		
Danièle Tremblay	1.3	Conseiller	8 768	3 484		
Annie Chevalier	1.4	Conseiller	7 568	3 484		
Guy Gauthier	1.5	Conseiller	8 818	3 484		
Marie-Claude Bélanger	1.6	Conseiller	7 318	6 968		
Raynald Stockless	1.7	Conseiller	7 568	6 968		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

OUI NON

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 300 000 \$

Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?

2 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

3 _____ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?

4 ☐ ☒

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille

5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement

6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus

7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille

8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value

9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses

10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges

11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille

13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs

14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement

15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value

16 _____ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer

17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés

18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme

19 _____ \$

Ligne 24 : Libres

20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts

21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts

22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice

23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice

24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice

25 _____ \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	28	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	32	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	35	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40	_____	\$
Ligne 24 : Libres	41	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43	_____	\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

44 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

45 _____ 21 494 \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

46 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024

47 _____ \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

48 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

49 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

50 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

51 _____ \$

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54 ☐ ☒

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55 ☐ ☐

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60 ☐ ☒

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

61 _____ \$

- b) autres formes d'aide

62 _____ \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

63 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

64 _____ \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM? 65 ☐ ☒
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM? 66 ☐ ☐
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024 67 _____ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024 68 \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 69 435 881 \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 70 329 934 \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 71 \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 72 \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 73 \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 74 650 657 \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 75 \$
 - Systèmes de drainage 76 \$
 - Abords de routes 77 \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 78 650 657 \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 79 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été 80 _____ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 81 980 591 \$
- d) Description des dépenses d'investissement
- Relatives à l'entretien d'hiver :
 - Relatives à l'entretien d'été :
- e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :
- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 82 2025-06-102

b) Date d'adoption de la résolution 83 2025-06-09

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

84 ☒ ☐

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

a) Numéro de la résolution 85 2019-11-296

b) Date d'adoption de la résolution 86 2019-11-11

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) 87 _____

b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) 88 _____

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) 89 _____

d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) 90 _____

e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) 91 _____

f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) 92 _____

g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) 93 _____

Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16) 94 17

i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 95 9

j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 96 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Règlement

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

97

☐☒

La question 16 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1 ☒☐

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2 ☒☐

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3 ☐☒

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4 ☐☒

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5 ☐☒

5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6 ☐☒

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7 ☐☒

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8 ☐☐

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.